



AVIS A LA POPULATION

MAINTIEN DE LA RESTRICTION D'EAU **SUR LA COMMUNE**

Au vu des conditions météorologiques qui perdurent depuis quelques semaines et de l'absence de précipitations significatives, nous vous informons que l'approvisionnement de nos réservoirs d'eau continue à diminuer. En conséquence, les restrictions d'utilisation de l'eau potable sont maintenues, à savoir :

- Interdiction d'arroser les surfaces engazonnées
- Interdiction de remplir et de vidanger les piscines
- Débranchement des arrosages automatiques
- Toute utilisation superflue de l'eau telle que lavage de voitures ou autre

Nous précisons que les fleurs et les jardins peuvent encore être arrosés uniquement avec un arrosoir.

Si les conditions ne changent pas, la situation pourrait devenir beaucoup plus critique. Nous avons également constaté que les restrictions fixées ne sont pas respectées par tous. Cela implique que des contrôles seront effectués par le personnel communal et la Police Intercommunale du Haut-Lac avec dénonciation des contrevenants.

Nous vous invitons donc à respecter strictement les directives communales pour le bien de chacun et vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration.

L'Administration communale